

Restauration de l'orgue Rinckenbach de Hindisheim

Après la première guerre mondiale, Hindisheim commanda un orgue neuf à Joseph Rinckenbach, l'ancien instrument Merkel -1758- (actuellement à Bilwisheim dans un excellent état) n'étant pas de taille à remplir la vaste nef de la nouvelle église inaugurée le 21 mai 1889.

Le contrat définitif avec Rinckenbach fut signé le 29 août 1921 pour la construction d'un orgue à 2 claviers et pédale, avec 32 jeux (ou registres) représentant un ensemble d'environ 1900 tuyaux.

Le coût de l'opération s'élevait à 40 000 F et le nouvel orgue pneumatique fut réceptionné par Marie-Joseph Erb le 31 juillet 1922.

La restauration qui vient d'être faite en 2003 (nettoyage général, révision de toute la pneumatique et accord général) a été confiée à la Maison Alfred Kern et Fils de Strasbourg-Cronenbourg. Rien n'a été modifié et l'orgue de Hindisheim se trouve donc dans son état original de 1922.

Composition des jeux de l'orgue

Grand Orgue 56 notes

1. Bourdon 16 pieds
2. Montre 8
3. Bourdon 8
4. Salicional 8
5. Viole de gambe 8
6. Flûte de concert 8
7. Prestant 4
8. Nazard 2 2/3
9. Doublette 2
10. Cornet 5 rangs
11. Trompette 8

Pédale 30 notes

27. Contrebasse 16
28. Sousbasse 16
29. Bourdon 16
30. Basse 8
31. Violoncelle 8
32. Bombarde 16

Récit expressif 56 notes

12. Quintaton 16 pieds
 13. Principal 8
 14. Flûte harmonique 8
 15. Viola 8
 16. Voix céleste 8
 17. Unda maris 8
 18. Cor de chamois 8
 19. Flûte à cheminée 8
 20. Flûte octavante 4
 21. Fugara 4
 22. Octavin 2
 23. Plein jeu 4 à 5 rangs
 24. Trompette solo 8
 25. Basson-Hautbois 8
 26. Voix humaine 8
- Récit/GO en 16, 8 et 4
Tirasse GO et Récit
Crescendo, 1 combinaison libre
Tremolo

L'inauguration de l'orgue restauré a eu lieu le dimanche 20 juin 2004. Il a été béni par M. le curé Edouard Meyer, joué par Christelle Fischer, organiste de Hindisheim, et Marc Baumann (organiste à la cathédrale), avec la participation de la chorale locale dirigée par Brigitte Antz, et de Robert Pfrimmer pour les explications techniques. MM. André Simon (président du conseil de fabrique) et Jean-Michel Galéa (maire de la commune) ont parfaitement coordonné leurs efforts pour la réussite de toute cette opération.

Robert Pfrimmer